



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 22 / 01 / 2024

Dossier complet le : 22 / 01 / 2024

N° d'enregistrement : F09324P0028

1 Intitulé du projet

Création d'un ensemble immobilier présentant une surface plancher totale de 4 853,71 m² répartie entre 1 991,7 m² de surfaces commerciales en RDC, 2 062,41 m² de pôle médical en R+1 et 799,6 m² d'habitations en R+2. Le programme s'accompagne de la création de 140 places de stationnement pour véhicules légers dont 116 places en sous-sol.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SCCV GRASSE PROMOTION

Raison sociale

SCCV GRASSE PROMOTION

N° SIRET

9 8 3 3 3 1 6 1 2 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

SCCV

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

DUMARTIN

Monsieur

Prénom(s)

Fabrice

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41-a	Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet objet de la présente demande de dispense d'évaluation environnementale consiste en la réalisation d'un ensemble immobilier mixte comprenant des commerces, un pôle médical et des logements. La surface de plancher totale de l'opération sera égale à 4 853,71 m²

Cet ensemble immobilier sera équipé d'un parking véhicules légers de 116 places en sous-sol complété par un parking de 24 places en RDC.

Il sera implanté sur un terrain de 6 193 m² sur les parcelles cadastrales section DX, numéros 145, 146, 147 et 148 de la commune de Grasse. Ce terrain accueille actuellement deux pavillons d'habitation, et une piscine (avec pool house). Ce terrain est situé au 103 Route de Cannes à Grasse (06130).

Ces bâtiments seront démolis pour permettre la réalisation du projet. Leurs emprise au sol actuelle est égale à 253 m² (correspondant à deux pavillons de 83 et 135 m² et à un pool house de 35 m²).

Les dimensions du bâtiment projeté seront : Longueur = 56,96 m (axe Nord Sud) / largeur = 55,70 m (axe Est Ouest). La hauteur au faîtage maximale du bâtiment sera égale à 17,90 m au point le plus bas du terrain.

Le site disposera d'un accès aux véhicules légers depuis la route de Cannes et d'un accès secondaire réservé aux véhicules de secours, également depuis la route de Cannes.

4.2 Objectifs du projet

La société GRASSE PROMOTION envisage la construction d'un bâtiment mixte comportant des commerces au RDC, un pôle médical au R+1 et des logements en R+2, sur un terrain de 6 193 m².

Il est prévu l'aménagement de 8 lots commerciaux au RDC d'une surface comprise entre 100 et 570 m². Au niveau R+1, le pôle santé a été conçu pour pouvoir accueillir un laboratoire d'analyse médicales (128 m²), un cabinet de kinésithérapeute (201 m²), un podologue (250 m²), etc...

Au R+2 seront implantés 8 logements : deux T3, trois T4, deux T5 et un T6 disposant chacun d'une terrasse.

Le site comprendra un parking souterrain de 116 places VL et un parking extérieur de 24 places, soit un total de 140 places.

Sur les 140 places de stationnement de l'opération, 17 places seront réservées aux logements du R+2.

Le reste des places sera dédié aux clients des surfaces commerciales et aux patients du pôle médical.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Compte tenu de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour le bâtiment, des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Compte tenu des excavations nécessaires à la réalisation du parking VL en sous-sol, les déblais/remblais ne seront pas équilibrés sur la parcelle. Des évacuations de terre par camions benne seront nécessaires.

Les fondations seront dimensionnées suivant les caractéristiques techniques du sol telles que décrites dans l'étude géotechnique réalisée et que le projet prendra en compte au stade de la conception. Une G2 Pro sera réalisée en phase DCE/EXE.

Le chantier durera environ 20 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain
- construction du bâtiment
- aménagement des parkings, voiries et réseaux
- aménagement des espaces verts.

Le maître d'ouvrage fera en sorte de limiter au maximum la consommation d'eau sur le chantier. Il veillera également à limiter au maximum les impacts en phase travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La société GRASSE PROMOTION envisage la construction d'un bâtiment mixte comportant des commerces au RDC, un pôle médical au R+1 et des logements en R+2.

Cette construction implique la démolition préalable des deux pavillons et de la piscine actuellement présents sur le terrain d'assiette de l'opération.

La démolition de ces bâtiments va générer des gravats et déchets qui seront revalorisés autant que possible.

L'activité commerciale et l'activité médicale vont engendrer du trafic routier. Il est prévu 140 places de stationnement pour les véhicules légers sur le site dont 123 seront dédiées à l'activité commerciale et au pôle santé.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet va faire l'objet d'une demande de permis de construire valant démolition.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
longueur / largeur	56,96 m / 55,70 m
Emprise au sol (hors parking sous-sol)	2 388 m ²
Surface de plancher du RDC	1 991,71 m ²
Surface de plancher du R+1	2 062,41 m ²
Surface de plancher du R+2	799,60 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 103 Voie : ROUTE DE CANNES

Lieu-dit : _____

Localité : GRASSE

Code postal : 0 6 1 3 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 3 ° 3 8 , 2 2 " N Lat. : 0 6 ° 5 7 , 0 0 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ , _____ " Lat. : _____ ° _____ , _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ , _____ " Lat. : _____ ° _____ , _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Grasse, Zone 1AUca, OAP 3.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Znieff de type 1 la plus proche : "Charmaies, Gorges de la Siagne et de la Siagnole" située à environ 5,4 km au Sud-Ouest du site. Znieff de type 2 la plus proche : "Forêt de Peygros et de Pégomas" située à 750 m au Sud du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone couverte par un arrêté de protection du biotope la plus proche du site : "Terme Blanc" située à environ 11,5 km à l'Est du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Parc naturel régional des "Préalpes d'Azur" est situé à environ 3 km au Nord du site.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières approuvé par arrêté préfectoral le 18 octobre 2019 est en vigueur sur la commune de Grasse. Le site n'est pas couverte par ce PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à 1 km au Sud du Domaine de la Ferrage et à 2 km du Nord du Domaine de Saint-Donat.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé hors des zone de pré-localisation des zones humides.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Grasse est couverte par un PPR Incendie de forêt, un PPR Mouvements de terrain et un PPR Inondations. Le site est en zone blanche pour le PPR Incendie, en zone soumise à des mesures de prévention liées au PPRM et hors zone d'aléas pour le PPRI.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPR Incendie a été approuvé par arrêté préfectoral du 13 juillet 2009. Le PPRM a été approuvé par arrêté préfectoral du 01 juin 2004. Le PPRI a été approuvé par arrêté préfectoral du 25 mai 2023.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site pollué ou potentiellement pollué le plus proche est le site SSP0004807 : Lycée Public professionnel Léon Chiris. Aucun polluant particulier n'a été identifié.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de répartition des eaux la plus proche est la ZRED61 : Sous bassin du Loup, placé en ZRE par arrêté préfectoral du 10 juin 2021.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve dans aucun périmètre de protection d'un captage d'eau destinée à la consommation humaine. Le captage d'eau le plus proche est situé sur la commune de Carnoules (83), à 71 km au Sud-Ouest du site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à 1 km au Sud du site inscrit Domaine de la Ferrage. Ce site est inscrit depuis le 16/11/1989.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le site Natura 2000 au titre de la Directive Habitats FR9301574 : "Gorges de la Siagne" situé à environ 4,5 km au Sud-Ouest du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à 1 km au Sud du site classé Domaine de la Ferrage. Ce site est classé depuis le 31/03/1992.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau potable utilisée sur le site sera issue du réseau public de distribution d'eau potable de la commune de Grasse. Dans le cadre de son activité, le bâtiment n'utilisera pas d'eau industrielle. L'eau potable sera utilisée uniquement pour les besoins des habitants des logements, pour le fonctionnement du pôle santé, pour le nettoyage des commerces et le fonctionnement du restaurant.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet disposera d'un sous-sol. En phase fonctionnelle, ce dernier n'engendrera pas de drainages ou modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La démolition des deux pavillons existants sur la parcelle va générer des gravats et déchets qui seront revalorisés autant que possible. La création du niveau de parking VL en sous-sol va entraîner des excavations de terres qui seront évacuées par camions bennes.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports de matériaux (bâtiment, voiries, parking, réseaux, etc...) Il n'utilisera pas de ressources naturelles du sol ou du sous sol.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé sur la canalisation d'alimentation en eau potable de Grasse. Le projet ne générera pas de consommation d'eau importante. Les huit logements et le pôle médical vont entraîner une consommation d'eau courante pour ce type d'usage. Dans les lots commerciaux, seule la restauration engendrera une consommation d'eau (hors lavage des sols pour les autres lots). Les EU issues du projet seront traitées par la STEP de La Paoute à Grasse qui dispose d'une capacité de 52 000 EH.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est un terrain aménagé sur lequel sont actuellement implantés deux pavillons et une piscine. Il est situé au cœur d'une zone très urbanisée avec des axes routiers importants peu favorable à l'implantation d'espèces. Le projet n'est pas susceptible d'entraîner une dégradation de la faune ou de la flore.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site Natura 2000 dans l'environnement du site. Le site Natura 2000 le plus proche est le site Natura 2000 au titre de la Directive Habitats FR9301574 : "Gorges de la Siagne" situé à environ 4,5 km au Sud-Ouest du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est un terrain aménagé sur lequel sont actuellement implantés deux pavillons et une piscine. Le projet n'engendrera donc pas de consommation de terres agricoles, ni d'espaces forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites ICPE situés à proximité ne présentent pas de dangers pour le site. Absence de site SEVESO dans l'environnement du projet. Le site SEVESO le plus proche est le site SEVESO seuil bas "Charabot Plan", situé à 850 mètres au Nord-Est.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le risque de retrait gonflement des argiles avec un risque moyen.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas susceptible d'engendrer des impacts sanitaires. L'établissement ne présentera que peu de risques de pollution atmosphérique (gaz d'échappement des véhicules). Le site ne produira pas d'effluents industriels.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités commerciale et médicale vont engendrer du trafic routier. Il est prévu 140 places de stationnement pour les véhicules légers sur le site dont 123 seront dédiées à ces activités.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetés ne sont pas source de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules nuisances sonores sur ce site sont liées à la circulation routière sur la route de Cannes.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetées ne sont pas susceptibles d'engendrer d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetées ne sont pas susceptibles d'engendrer des vibrations
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetées ne sont pas susceptibles d'engendrer d'émissions lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées domestiques sont évacuées dans le réseau d'assainissement de la zone. Les eaux pluviales seront également rejetées dans le réseau communal.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées produites sur le site sont traitées par la STEP de La Paoute à Grasse . Pour les eaux pluviales, elles seront rejetées dans le réseau communal.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetées ne sont pas susceptibles d'engendrer d'effluents. Le bâtiment sera raccorder au réseau de collecte des eaux usées (réseau collectif d'assainissement). Les eaux usées seront de type domestiques (sanitaires...).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité commerciale envisagée au RDC produira essentiellement des déchets d'emballage qui seront triés et enlevés conformément à la réglementation afin de favoriser leur valorisation. L'activité médicale projetée au R+1 va produire des déchets médicaux qui seront évacués et éliminés en filière spécialisée. Enfin les logements du R+2 vont produire des déchets ménagers qui seront enlevés par les services municipaux.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet porte sur la réalisation d'un bâtiment en RDC, R+1 et R+2 qui bénéficiera d'une architecture soignée avec réalisation de toitures quatre pentes en tuiles provençales.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est un terrain aménagé sur lequel sont actuellement implantés deux pavillons et une piscine. Le projet ne consommera pas de terres agricoles, ni d'espaces forestiers ou maritimes.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Après vérification sur le site de la MRAE Provence-Alpes-Côte d'Azur nous n'avons pas identifié de projet dont les incidences pourraient se cumuler avec le projet objet de la présente demande.

La MRAE a rendu un avis le 3 août 2023 de soumission à évaluation environnementale la modification n°1 du PLU de Grasse. Cette modification concerne l'extension du parc industriel des Bois de Grasse. Ce parc d'activité étant situé à environ 1,8 km au Sud-est du projet, nous n'avons pas étudié l'effet cumulé des 2 projets.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du projet nous ne pensons pas être assujettis à une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plans détaillés par niveaux	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

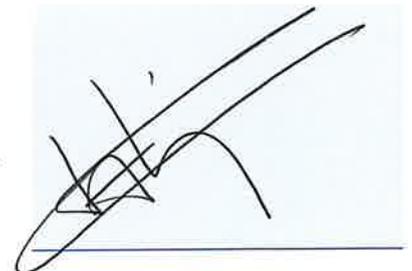
Nom DUMARTIN

Prénom Fabrice

Qualité du signataire Associé

À ISSY-LES-MOULINEAUX

Fait le 22/01/2024



Signature du (des) demandeur(s)